

Investissement LMNP

By Revenu Pierre

ALL SUITES BORDEAUX-MÉRIGNAC II *** MÉRIGNAC (33)

Affaires - PICHET

LA RÉGION : NOUVELLE-AQUITAINE

Avec 6 069 352 résidents en Nouvelle-Aquitaine au 1er janvier 2021, soit 9 % de la population nationale, la Nouvelle-Aquitaine est la 3ème région française la plus peuplée.

Avec 56,4 millions de nuitées en 2023, la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme a augmenté de 2,2 % en un an.

La Nouvelle-Aquitaine se place au 1er rang des régions françaises pour les nuitées des résidents français et en 5ème position pour les clientèles internationales.

On dénombre en Juillet 2024 1 665 hôtels en Nouvelle-Aquitaine.



LA VILLE : MÉRIGNAC

Mérignac est une commune du Sud-Ouest de la France, située dans le département de la Gironde, dans la banlieue ouest de Bordeaux, en région Nouvelle-Aquitaine.

Avec 50 000 emplois et plus de 1 500 entreprises dont 50 sièges sociaux d'entreprises internationales, Mérignac constitue un moteur économique majeur pour la région.

En 2016, la commune comptait 70 317 habitants, en augmentation de 6,73 % par rapport à 2011. En 2015 le revenu annuel médian s'élevait à 21 944 €.



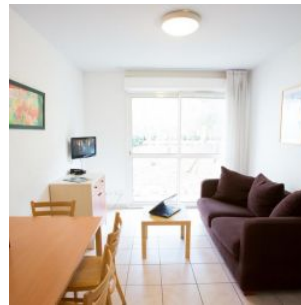
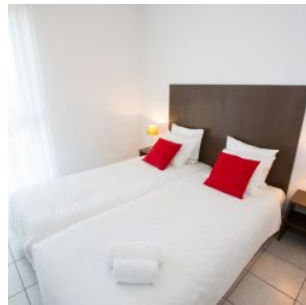


RÉSIDENCE "ALL SUITES BORDEAUX-MÉRIGNAC II ***"

La résidence construite en 2009, est située à 5 minutes de l'aéroport de Bordeaux Mérignac.

Elle se compose de 124 appartements, de 19 à 52 m², répartis sur 4 niveaux. L'exploitant gère également un autre bâtiment construit en 2005, sur le même terrain.

La capacité d'accueil totale est de 674 personnes pour 316 appartements.



SITUATION

**27 Allée Félix Nadar
33700 Mérignac**

A proximité :

- Parc d'activités de l'Hippodrome à 1,4 km
- Dassault Aviation à 2 km
- Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest à 3 km
- Bordeaux, centre ville à 8 km

La résidence est desservie par :

- Bus, Le Galus, lignes 11,48,82 et 88 au pied de la résidence
- Autoroute, A63 à 900 m
- Tramway A, Hotel de Ville Mérignac à 2,3 km
- Aéroport de Bordeaux à 2,6 km
- Gare TER de Caudéran-Mérignac à 4,3 km

